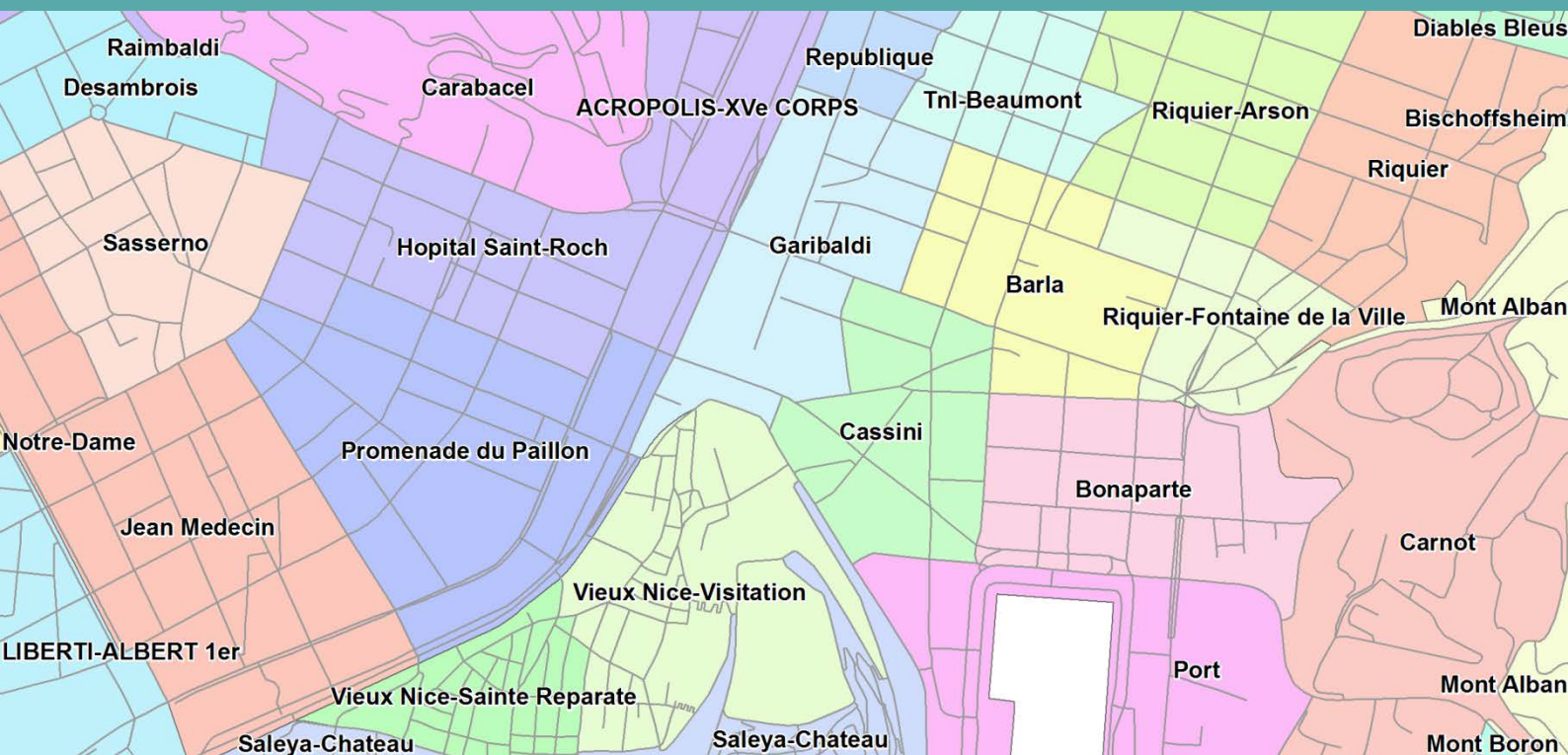


IRIS... GE (Grande Échelle)

Version 2.0

Descriptif de contenu



ign.fr
insee.fr

Date du document : Février 2015

Révision : Septembre 2019

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1. PRÉSENTATION DU DOCUMENT	3
1.1 Ce que contient ce document	3
1.2 Ce que ne contient pas ce document	3
2. PRÉSENTATION DU PRODUIT	4
2.1 Définition et contenu	4
2.2 Usages	4
2.3 Actualité et mise à jour	5
3. CARATÉRISTIQUES TECHNIQUES	6
3.1 Spécifications du produit	6
3.1.1 Sources des données	6
3.1.2 Extension géographique	6
3.1.3 Références géodésiques	6
3.2 Paramètres de qualité géométrique	7
4. DÉFINITIONS DES TERMES EMPLOYÉS	8
4.1 Définition du terme « classe »	8
4.2 Définitions des termes se rapportant à l'attribut	8
5. DESCRIPTION DES FICHIERS	9
5.1 Classe IRIS-GE	9
5.1.1 Définition	9
5.1.2 Description des attributs	9
5.2 Données tabulaires LISTE	10

1. PRÉSENTATION DU DOCUMENT

1.1 Ce que contient ce document

Ce document décrit en termes de contenu, de précision géométrique et de qualité sémantique les caractéristiques du produit IRIS... GE (dans tout le document « IRIS » sera utilisé à la place de l'expression « Îlots Regroupés pour l'Information Statistique » et « GE » pour « Grande Échelle »).

Le terme IRIS... GE fait référence au produit IRIS...GE Version 2.0 dans l'ensemble de ce document.

1.2 Ce que ne contient pas ce document

Ce document ne décrit pas le produit IRIS... GE en termes de structure de livraison, laquelle est traitée dans le document appelé « Descriptif de livraison » (*DL_vecteur.pdf*) qui contient les informations suivantes :

- organisation des données
- nomenclature des fichiers et structure des données.

Ce document ne présente pas les évolutions du produit ni celles de la documentation ; ces informations sont diffusées dans un document spécifique associé au produit et nommé « Suivi des évolutions » (*SE_IRIS-GE.pdf*).

L'ensemble de ces documents est disponible sur l'Espace professionnel de l'IGN (onglet DOCUMENTATION) :

<http://professionnels.ign.fr/irisge>

Ce document n'est pas un manuel d'utilisation du produit IRIS... GE.

2. PRÉSENTATION DU PRODUIT

2.1 Définition et contenu

Définition de l'INSEE : Afin de préparer la diffusion du recensement de la population de 1999, l'INSEE avait développé un découpage du territoire en mailles de taille homogène appelées IRIS2000. Un sigle qui signifiait « Îlots Regroupés pour l'Information Statistique » et qui faisait référence à la taille visée de 2 000 habitants par maille élémentaire.

Depuis, l'IRIS (appellation qui se substitue désormais à IRIS2000) constitue la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales. Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

Les communes d'au moins 10 000 habitants et une forte proportion des communes de 5 000 à 10 000 habitants sont découpées en IRIS. Ce découpage constitue une partition de leur territoire. La France compte environ 16 200 IRIS dont 770 dans les Départements et Régions d'Outre-Mer.

Par extension, afin de couvrir l'ensemble du territoire, on assimile à un IRIS chacune des communes non découpées en IRIS.

On distingue trois types d'IRIS :

- Les IRIS d'habitat : leur population se situe en général entre 1 800 et 5 000 habitants. Ils sont homogènes quant au type d'habitat et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau, ...).
- Les IRIS d'activité : ils regroupent plus de 1 000 salariés et comptent au moins deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente.
- Les IRIS divers : il s'agit de grandes zones spécifiques peu habitées et ayant une superficie importante (parcs de loisirs, zones portuaires, forêts, ...).

Le produit IRIS... GE est une base de données vecteur 2D conforme à cette définition de l'INSEE.

2.2 Usages

IRIS... GE permet de cartographier les contours des IRIS, et de les intégrer dans un SIG¹.

IRIS... GE est la référence pour la diffusion infra-communale des résultats du recensement de la population, correspondant aux quartiers, en général de 2 000 habitants, des villes de plus de 5 000 habitants.

Les principaux domaines d'application de ce produit sont (par complément de fichiers INSEE) le géomarketing de données liées à l'IRIS : enquêtes, analyses spatiales et cartographie socio-économique fine à partir d'un tissu local et marketing localisé : ciblage fin pour implantation commerciale, adressage, caractérisation, mailing.

Le produit est constitué pour partie d'éléments appartenant à l'IGN, il porte le double copyright INSEE-IGN.

¹ Système d'Information Géographique

2.3 Actualité et mise à jour

IRIS... GE année N est cohérent avec le découpage IRIS-géographie année N pour la partie géométrique et est cohérent avec la publication du Code Officiel Géographique (COG) au 1^{er} janvier de l'année N pour la partie sémantique.

Pour plus d'explications concernant ces référentiels, consulter le site de l'INSEE :

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/iris.htm>.

Le produit IRIS... GE fait l'objet d'une édition annuelle.

3. CARATÉRISTIQUES TECHNIQUES

3.1 Spécifications du produit

3.1.1 Sources des données

Les contours d'IRIS ont été créés à partir :

- initialement des fonds numérisés à l'îlot (pour les communes numérisées à l'îlot, provenant majoritairement de GEOROUTE[®], ancienne base de données IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants) ;
- d'une amélioration du positionnement des limites d'IRIS réalisés par l'INSEE ;
- d'un appariement de ces limites effectué par l'IGN sur les données du référentiel RGE[®] de l'IGN, plus particulièrement sur les classes suivantes de la BD TOPO[®]:
 - ROUTE
 - TRONCON_VOIE_FERREE
 - TRONCON_COURS_EAU
 - COMMUNE

3.1.2 Extension géographique

Le produit IRIS... GE couvre l'ensemble des départements français.

3.1.3 Références géodésiques

Les données sont proposées de façon standard dans les systèmes légaux de référence suivants :

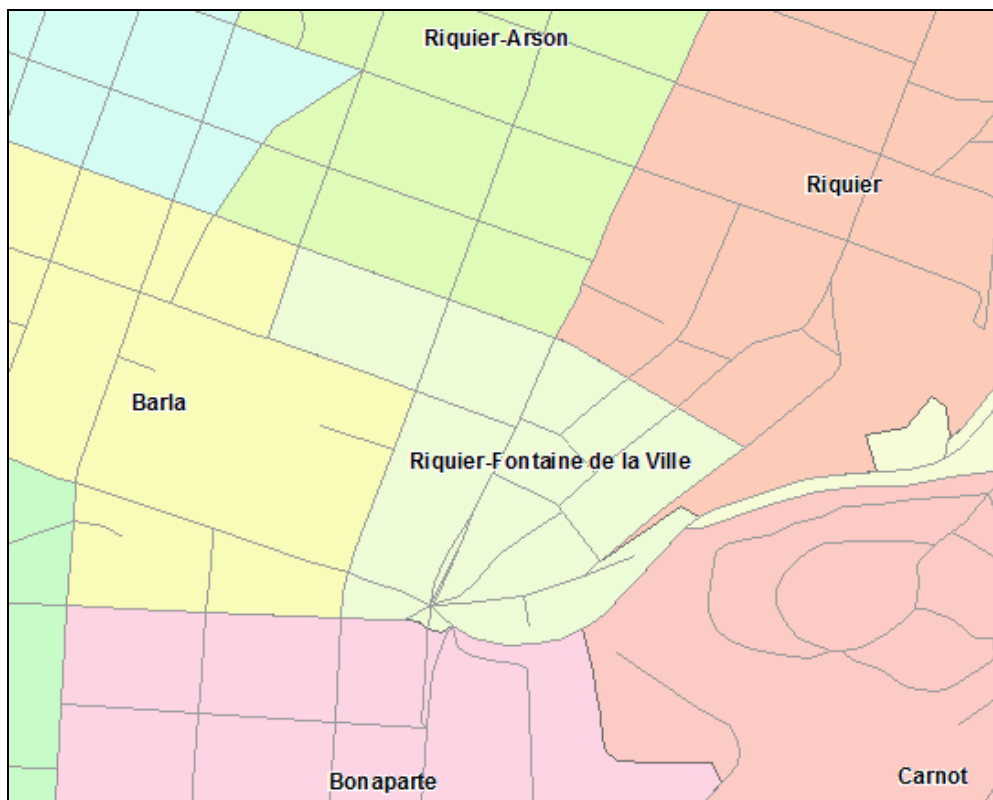
Zone	Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Unité	Résolution
France métropolitaine	RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	m	cm
Guadeloupe, Martinique	RGAF09	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	m	cm
Guyane	RGFG95	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 22	m	cm
La Réunion	RGR92	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 40	m	cm
Mayotte	RGM04	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 38	m	cm

Ce produit peut être livré dans d'autres systèmes de projection sous forme d'une prestation. Pour cela contacter l'agence régionale IGN la plus proche.

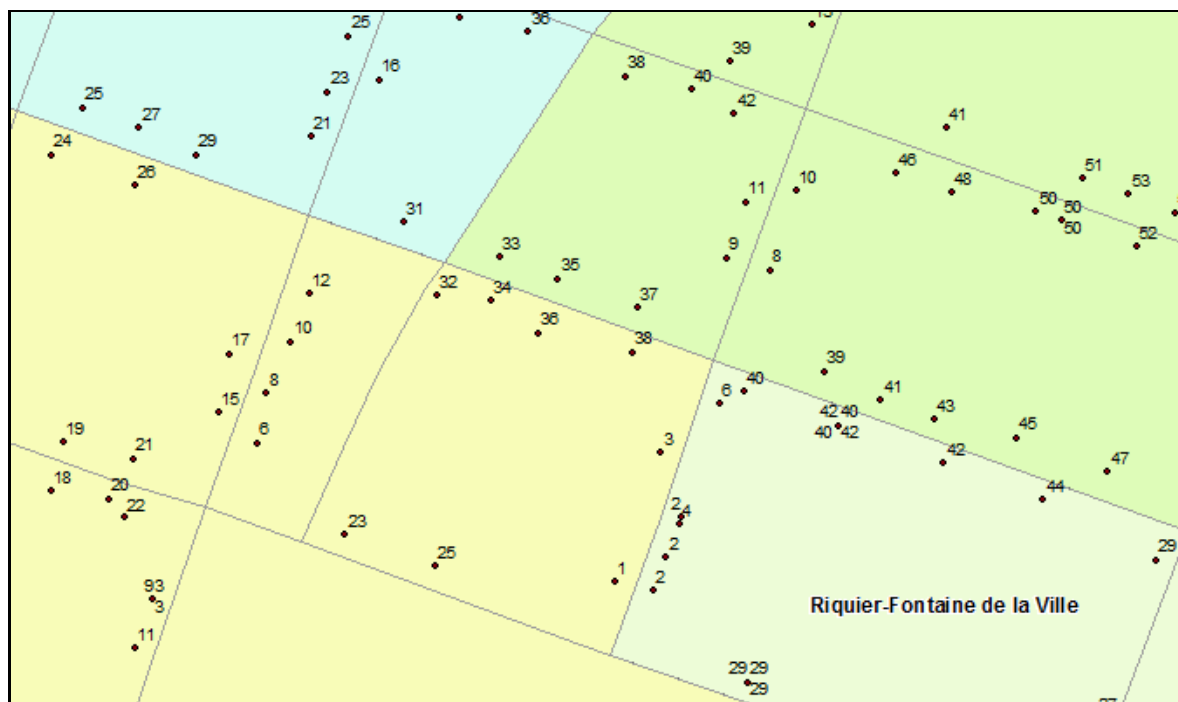
3.2 Paramètres de qualité géométrique

La précision de localisation est variable de 5m à 30m pour les limites communales issues de la BD TOPO®. Les limites infra-communales des IRIS ont par construction la précision des données du référentiel RGE® sur lequel ces limites ont été recalées.

Exemple de précision des limites d'IRIS infra-communales par superposition avec des données BD TOPO® :



Exemple de superposition avec la composante BD TOPO® et BD ADRESSE® :



4. DÉFINITIONS DES TERMES EMPLOYÉS

4.1 Définition du terme « classe »

Une classe regroupe des objets de même genre (linéaire, ponctuel ou surfacique), de même dimension (bidimensionnel ou tridimensionnel) et définis par les mêmes attributs.

Chaque classe est présentée sous forme de fiche contenant les informations suivantes :

Définition : définition de la classe. Cette définition s'applique à tous les objets de cette classe.

Topologie : simple ou complexe

Genre : le genre spécifie la géométrie des objets de la classe (exemple : ponctuel 2D)

Attributs : des attributs sont associés à chaque objet d'une classe et permettent de lui associer des informations à caractère quantitatif (valeurs d'attribut numériques) ou qualitatif (énumération de valeurs).

Sélection : précision sur le caractère exhaustif ou non des objets de cette classe.

Modélisation : précise la façon dont la structure géométrique traduit la réalité de l'objet topologique.

4.2 Définitions des termes se rapportant à l'attribut

Définition : Définition de l'attribut.

Type : Précision sur la structure de l'attribut : caractère, entier, décimal, date, ...

Contrainte sur l'attribut : Cette contrainte précise si l'attribut doit être renseigné (Valeur obligatoire), ou dans quelles conditions il ne l'est pas. S'il n'y a pas de contrainte, l'attribut peut être vide.

Valeurs de l'attribut : Définitions de la signification des valeurs de cet attribut. La liste des valeurs possibles est fournie.

Valeurs particulières de l'attribut : Définitions de la signification de certaines valeurs, ou de l'absence de valeur.

5. DESCRIPTION DES FICHIERS

5.1 Classe IRIS-GE

5.1.1 Définition

Définition	Objet matérialisant un IRIS	
Topologie	Simple	
Genre	Surfacique 2D	
Attributs	INSEE_COM NOM_COM IRIS CODE_IRIS NOM_IRIS TYP_IRIS	Code INSEE de la commune Nom de la commune Code de l'IRIS Code complet de l'IRIS Nom de l'IRIS Type de l'IRIS

5.1.2 Description des attributs

- **INSEE_COM**

Définition : Code INSEE de la commune

Une commune nouvelle résultant d'un regroupement de communes préexistantes se voit attribuer le code INSEE de l'ancienne commune désignée comme chef-lieu par l'arrêté préfectoral qui l'institue. En conséquence une commune change de code INSEE si un arrêté préfectoral modifie son chef-lieu.

Type : Caractères (5)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **NOM_COM**

Définition : Nom de la commune (en minuscules accentuées).

Type : Caractères (45)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **IRIS**

Définition : Code de l'IRIS.

Pour la plupart des communes découpées en IRIS, les deux premiers caractères correspondent aux quartiers vécus (« grands quartiers ») définis par la commune, les deux derniers caractères sont un numéro séquentiel dans le quartier.

Type : Caractères (4)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeur particulière de l'attribut :

0000	Code pour les petites communes non découpées.
-------------	---

- **CODE_IRIS**

Définition : Code complet de l'IRIS. Résultat de la concaténation des attributs **INSEE_COM** et **IRIS**.

Type : Caractères (9)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **NOM_IRIS**

Définition : Nom de l'IRIS (en minuscules accentuées). Pour les petites communes non découpées, le nom de l'IRIS est le nom de la commune.

Type : Caractères (60)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **TYP_IRIS**

Définition : Type de l'IRIS. Il existe trois types d'IRIS : habitat, activité, divers. Lorsque la commune n'est pas divisée en IRIS, la valeur de cet attribut est Z.

Type : Caractères (1)

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

H	Habitat
A	Activité
D	Divers
Z	Non divisée

5.2 Données tabulaires LISTE

Définition	Liste des communes découpées en IRIS	
Genre	Texte tabulé (séparateur « ; »)	
Champs	INSEE_COM NOM_COM NB_IRIS	Code INSEE de la commune Nom de la commune Nombre d'IRIS dans la commune